



Rapport du  
Comité d'Orientation Scientifique  
des Universités d'Aix-Marseille

**COS 2006**

Rapport du  
Comité d'Orientation Scientifique  
des Universités d'Aix-Marseille  
avril-mai 2006

[www.aixmarseille-universite.fr](http://www.aixmarseille-universite.fr)

Université de Provence  
[www.up.univ-mrs.fr](http://www.up.univ-mrs.fr)

Université de la Méditerranée  
[www.univmed.fr](http://www.univmed.fr)

Université Paul Cézanne  
[www.univ.u-3-mrs.fr](http://www.univ.u-3-mrs.fr)

## Avant-propos

L'application obligatoire de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006 et l'adoption récente d'une nouvelle Loi de Programme pour la Recherche (LOPR) vont entraîner des changements importants dans la stratégie de développement et les méthodes de gestion de nos établissements.

L'année 2006 coïncide aussi avec la période de préparation du futur plan quadriennal de contractualisation (2008-2011) de nos universités avec notre Ministère de tutelle (Recherche et Enseignement Supérieur) et les organismes partenaires (CEA, CEMAGREF, CNES, CNRS, INRA, INRETS, INRIA, INSERM, IRD...).

Devant ces échéances et ces enjeux majeurs pour notre avenir, nos universités ont décidé de mettre en place ensemble un Comité d'Orientation Scientifique (COS) composé d'experts internationaux, pour examiner l'état des lieux de nos laboratoires de recherche où exercent les enseignants-chercheurs et chercheurs, acteurs incontournables dans la réalisation de nos missions fondamentales de formation, de recherche, de diffusion et valorisation des connaissances.

Le COS a vocation à émettre des recommandations et à formuler des propositions pour le futur. Son avis sera important pour la poursuite de la mise en cohérence des thématiques de recherche sur le site d'Aix-Marseille, la consolidation des pôles de compétitivité dans notre région, et au moment des discussions en cours pour la création d'un (PRES) Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur d'Aix-Marseille.

Les quarante membres du COS ont été choisis à l'issue d'une concertation des directeurs des 12 écoles doctorales que comptent les trois universités, des conseils et des vice-présidents de nos établissements. Treize d'entre eux exercent leurs activités dans des universités étrangères (Amérique du Nord, Suisse, Allemagne, Belgique, Pays-Bas), les autres sont rattachés à des structures françaises de recherche fondamentale ou appliquée. Le COS a été présidé par Jean-Claude Lehmann, ancien Directeur de Recherche du groupe Saint-Gobain et ancien Président de l'Académie Française des Technologies. Afin de faciliter le travail préparatoire du COS, des documents synthétiques de présentation de nos établissements en termes d'organisation, de recherche, de formation et de méthodes de gestion administrative ont été fournis. Ont également été mis à sa disposition des données récentes d'évaluation de nos unités et des documents stratégiques sur nos axes prioritaires. Un portail « internet » inter-universitaire de la recherche a été élaboré afin de recenser selon une méthodologie commune toutes les caractéristiques des unités de recherche, des écoles doctorales et des Masters recherche. Enfin, une étude bibliométrique relative à la production scientifique (publications et ouvrages) dans chaque discipline des trois universités a été réalisée pour procéder en particulier à des comparaisons avec des universités de métropoles européennes équivalentes.

Après ce travail préparatoire, le COS s'est réuni du 10 au 14 avril 2006 pour des visites et discussions sur le « terrain ». Le rapport final du COS qui comporte un rapport de synthèse de son Président et 26 rapports détaillés de ses experts sont reproduits « in extenso » dans ce document, sans aucune modification, respectant l'esprit de notre démarche, laissant la responsabilité de leurs avis aux experts du COS. Nous souhaitons formuler quelques remarques quant à l'utilisation de ces rapports. La très grande diversité des disciplines de recherche pratiquées dans nos trois universités a induit forcément une grande hétérogénéité dans le choix des experts. Cette hétérogénéité se reflète dans les rapports détaillés rédigés par les experts selon les pratiques, us et coutumes et critères définis par chaque secteur. Il faut donc avoir une lecture de cet ensemble de rapports « à l'esprit » et non « à la lettre ».

Alors que nos unités de recherche sont évaluées régulièrement par les comités des organismes officiels d'évaluation de nos tutelles, le COS a vocation à émettre des recommandations pour aider nos établissements dans leurs choix et stratégies de développement. C'est pourquoi ces avis seront un précieux guide dans l'élaboration du futur plan quadriennal (2008-2011) et du CPER (2007-2013) de notre région. Nous pensons d'ailleurs mettre en marche, dans le futur, un comité de suivi de ce COS interuniversitaire suivant l'une des recommandations des experts.

Enfin, pour clore cette introduction nous souhaitons exprimer tous nos remerciements chaleureux au Président et aux membres du COS pour leurs travaux ardues et difficiles, exécutés bénévolement et simplement dans l'esprit de service rendu à la communauté scientifique de notre région.

Paul TORDO  
Université de Provence

Yvon BERLAND  
Université de la Méditerranée

Philippe TCHAMITCHIAN  
Université Paul Cézanne

# Rapport du Comité d'Orientation Scientifique des Universités d'Aix-Marseille

Le Comité d'Orientation Scientifique (COS), constitué d'une quarantaine d'experts internationaux de toutes les disciplines (voir liste en annexe 2), s'est rendu sur l'ensemble des sites des Universités D'Aix-Marseille, au cours de la semaine du 10 au 14 avril 2006. Il a pu bénéficier d'une présentation d'ensemble des trois Universités et de leurs Écoles doctorales, et de réunions de travail spécifiques avec un grand nombre de responsables, et de chercheurs et enseignants-chercheurs des laboratoires et instituts de ces trois universités.

Des rapports détaillés, accompagnés de nombreuses recommandations, ont été établis, discipline par discipline, et remis aux trois Présidents qui nous avaient mandatés (La liste de ces 26 rapports figure en annexe 1). Le présent rapport présente les conclusions générales de nos travaux, telles qu'elles ont été exprimées lors de la séance de conclusion du vendredi 14 avril.

## I. Le constat

De l'ensemble des visites effectuées par les experts, il ressort qu'une grande partie de la recherche effectuée dans les laboratoires, départements et instituts des universités d'Aix-Marseille est de bonne, voire de très bonne qualité. Beaucoup de travaux sont de niveau international, et dans certaines disciplines, les universités d'Aix-Marseille prises dans leur ensemble, peuvent être considérées comme au tout premier rang des universités françaises. Le détail de ces évaluations figure dans les rapports détaillés, discipline par discipline, et certains exemples seront repris plus loin.

Ce point est essentiel, dans la mesure où ce n'est que sur cette base, très solide, que des évolutions peuvent être envisagées, de nature à améliorer les faiblesses identifiées par ailleurs.

Ces faiblesses, qui nuisent de toute évidence, tant au travail des équipes d'enseignement et de recherche, et aux étudiants, qu'à la visibilité et la lisibilité des trois universités, peuvent être regroupées en trois grandes catégories :

## I-1. La complexité au quotidien

L'ensemble des activités d'enseignement et de recherche souffre d'une double complexité.

### I-1-a. La complexité géographique

Elle résulte d'une très grande dispersion des sites, et de l'implantation fréquente d'une même entité sur plusieurs sites différents. Il s'agit là de l'héritage de la création même des trois Universités d'Aix-Marseille, de développements importants des trois universités, mais le plus souvent sans que la logique de site ait été correctement prise en compte. Par la suite, des regroupements d'activités au sein d'une même entité administrative, simplifiant certains aspects, notamment de politique scientifique, ont pu par contre contribuer à ce qu'aujourd'hui beaucoup d'entités sont réparties sur plusieurs sites différents. Si l'on ajoute à cela la difficulté de circuler entre des sites parfois très éloignés les uns des autres, cette dispersion est souvent très pénalisante pour l'activité de certains laboratoires, ou pour la poursuite de certains cursus universitaires.

### I-1-b. La complexité administrative

La répartition des activités, de recherche notamment, entre les trois universités d'Aix Marseille, est rien moins que simple et logique. Si certaines disciplines, comme le droit, ont la chance d'être regroupées au sein d'une même université, la majorité est poursuivie dans deux, voire trois établissements, certains laboratoires étant eux-mêmes à cheval sur plusieurs universités. Cette situation complique considérablement la vie quotidienne de beaucoup de directeurs de laboratoires et responsables d'équipes : demandes de moyens et rapports à adresser, ou à effectuer auprès de plusieurs établissements, (sans compter évidemment les organismes de recherche), suivi administratif géré différemment, personnels rapportant à des employeurs multiples... etc. La demande nous est remontée de façon extrêmement générale des chercheurs et enseignants-chercheurs, qu'une simplification importante soit apportée à cette situation.

## I-2. Visibilité et lisibilité

Un corollaire à la complexité évoquée ci-dessus, mais qui est également dû à d'autres causes que nous examinerons plus loin, est que l'ensemble des Universités d'Aix-Marseille ne bénéficie ni d'une **visibilité** nationale et internationale à la hauteur de la qualité de ses activités, ni d'une **lisibilité** permettant de comprendre clairement ce que sont ses différentes activités, où sont ses points forts, ses grands axes de développement,...etc. Cette insuffisance de visibilité et de lisibilité est évidemment préjudiciable à plus d'un titre: attractivité vis-à-vis de chercheurs étrangers de haut niveau, image de la région au niveau national et international, recherche de partenariats... etc. Fort heureusement, les points forts des universités permettent malgré tout de répondre à un certain nombre de ces enjeux, mais il est clair que la marge d'améliorations est considérable.

## I-3. Insertion régionale : l'Université dans la Cité

De nombreuses actions montrent qu'entre les universités, les collectivités locales et le monde économique et social, des relations existent depuis longtemps. Les collectivités locales appuient le développement de sites universitaires, apportent une aide ponctuelle à certains projets, participent à l'accueil de chercheurs étrangers. De même, certaines activités de recherche des laboratoires conduisent à la création d'entreprises, et participent à la dynamique de l'économie régionale. Cependant, nous considérons que cette insertion est beaucoup trop timide, et que n'existe pas suffisamment le cercle vertueux dans lequel l'université forme des jeunes, qui eux-mêmes créent des entreprises et des emplois, participant ainsi au progrès économique et social de la région, la région tirant bénéfice de ces activités, et en retour, se sentant pleinement impliquée, participe activement au développement des universités. Ce cercle vertueux ne fonctionne pas ici comme dans beaucoup de grandes villes étrangères, ou même comme dans certaines villes françaises comme Grenoble par exemple, voire Toulouse. Nous reviendrons donc sur ce point dans nos recommandations.

## II. Deux facteurs d'opportunités

Deux éléments méritent à notre sens d'être soulignés, qui pourraient constituer des opportunités intéressantes, permettant de mieux répondre aux défis posés par les remarques précédentes.

Tout d'abord le fait que la situation présente, en France, rend possible et souhaitable un renouveau de la responsabilité des universités, dans la



conduite de la politique de recherche nationale. Longtemps éclipsée par les organismes de recherche (CNRS, INSERM, INRA, INRIA...) qui ont depuis cinquante ans pallié ce qui a certainement été une faiblesse de notre système universitaire, il apparaît aujourd'hui qu'un rééquilibrage vers les universités est certainement souhaitable, et que les mesures nouvelles, mises en place récemment (Agence Nationale de la Recherche, nouvelles structures proposées par la loi d'orientation...) sont de nature à favoriser ce rééquilibrage.

Par ailleurs, le vaste éventail de disciplines présentes à bon, voire très bon niveau dans les universités d'Aix-Marseille, devrait permettre, peut-être mieux qu'ailleurs, d'appréhender, tant la recherche que la formation, à travers **des vues plus interdisciplinaires**. En effet, il semble bien qu'au-delà des disciplines traditionnelles, scientifiques et littéraires, les grands problèmes de notre temps fassent appel à toutes les disciplines et puissent ainsi se structurer différemment. Qu'il s'agisse de l'environnement, de la santé, de l'énergie, de l'urbanisme, des transports, des technologies de l'information et de la communication..., tous ces enjeux de société qui structurent aujourd'hui, aussi bien la pensée que le comportement quotidien, notamment des jeunes générations, et souvent leurs carrières professionnelles, s'appuient sur des recherches dans toutes les disciplines, et nécessitent probablement des formations beaucoup moins étroites et mono-disciplinaires qu'autrefois. Les atouts d'Aix-Marseille sont très importants si l'on raisonne ainsi. Nous y reviendrons.

### III. Trois recommandations générales

Pour répondre aux trois « faiblesses » ainsi analysées, et en tenant compte des opportunités évoquées ci-dessus, nous proposons les recommandations suivantes :

#### III-1. La complexité au quotidien

III-1-a. La première mesure que nous préconisons est de créer une structure commune aux trois universités (un PRES par exemple), à laquelle les trois présidents délèguent un certain nombre de responsabilités de gestion. Cette délégation doit permettre aux responsables des laboratoires et des instituts d'avoir un interlocuteur unique pour un grand nombre de décisions importantes. L'étendue de ces délégations doit être assez large pour être significative, et surtout doit donner une véritable autonomie à cette structure, pour une période déterminée. À l'issue de cette période, une évaluation de son efficacité

pourra être effectuée, qui permette de définir la façon de poursuivre. La réunion des trois universités en une seule est un aboutissement possible, mais pas nécessairement le seul. La mise en commun de l'ensemble des Écoles doctorales et la décision de demander aux chercheurs de se placer déjà sous la bannière de « Aix-Marseille Université » pour leurs publications, sont déjà de premiers pas excellents dans ce sens, mais évidemment très insuffisants.

Il faut noter que si une large majorité des experts est favorable à la mise en place d'une structure commune assumant un certain nombre de responsabilités, certains, notamment les spécialistes du droit, qui ont la chance d'avoir examiné des entités n'appartenant qu'à une seule université, suggèrent, dans cette première phase, des structures combinant des regroupements limités aux entités rencontrant de réels problèmes, et une « Communauté des universités d'Aix-Marseille » assurant la visibilité d'ensemble des universités.

Nous suggérons donc que les instances dirigeantes des trois universités, en liaison étroite avec les principaux intéressés, définissent ensemble, une façon **pragmatique, mais ambitieuse** d'avancer rapidement, afin de s'affranchir le plus rapidement possible de lourdeurs devenues insupportables et surtout sans objet, et de préfigurer ce que sera demain un ensemble efficace, sans lourdeurs inutiles, et capable de définir et de mettre en œuvre une véritable politique de formation et de recherche à l'échelle des trois universités.

Je rappelle simplement que des entreprises de plusieurs centaines de milliers d'employés dans le Monde, savent gérer ces tailles importantes d'organisations sans que l'échelon le plus élevé apparaisse comme un monstre froid loin des réalités du terrain !

III-1-b. La complexité géographique ne peut évidemment pas se résoudre par un coup de baguette magique. Certains regroupements, tant en matière de recherche, qu'en matière d'enseignement peuvent peut-être simplifier un peu la vie quotidienne de certains chercheurs et étudiants. Ainsi par exemple les chercheurs en gestion accepteraient peut-être un déménagement leur permettant de se regrouper sur un seul site. Cependant la véritable solution ne peut venir que par la mise en place d'un réseau de communications efficace entre les différents sites. Si les transports en commun actuels s'arrêtent trop souvent à bonne distance des sites universitaires, ce qui est regrettable, il est indispensable, en partenariat avec les collectivités locales, de mettre en place des systèmes de navettes qui rendent les déplacements beaucoup plus faciles. Ce point

est à notre sens très important, et le « retour sur investissement » en termes d'efficacité de l'ensemble du système de formation et de recherche, est sans commune mesure avec son coût. Là encore, il n'y a qu'à visiter d'autres grandes villes universitaires dans le Monde pour constater qu'Aix-Marseille n'est pas une exception en terme de dispersion des sites, mais est très en retard en terme de facilité de communication.

### III-2. Lisibilité et visibilité

Nous touchons là au point essentiel. Une fois rendu plus « unitaire » l'ensemble des trois universités, par les mesures évoquées ci-dessus, il est essentiel de donner à cet ensemble une **visibilité** nationale et internationale, et une **lisibilité** qui permette de s'y retrouver. C'est là une question de communication, mais de communication au meilleur sens du terme, c'est-à-dire de communication interne afin que tous les personnels des universités s'approprient l'image de leur établissement et contribuent à la valoriser, et de communication externe afin de se donner une « existence » aux yeux de l'extérieur.

Dans la mesure où toute image est nécessairement réductrice, il convient donc de capitaliser sur quelques points forts des universités, le reste se trouvant de fait entraîné et valorisé par cette image globale.

Il ne nous appartient pas de choisir parmi les composantes possibles de cette image, à la place des responsables des universités. Nous ne pouvons donc que faire des suggestions :

- **La Méditerranée**, lieu d'histoire et de culture, mais aussi aujourd'hui lieu de confrontation entre civilisations, sur fond de problèmes géopolitiques complexes, de rééquilibres économiques, de préservation de l'environnement et de la nature,...est un point fort d'Aix-Marseille. Il doit faire de ses universités la référence dans ce domaine, en liaison avec d'autres initiatives allant dans le même sens des collectivités locales.
- **Le droit** est une discipline dans laquelle Aix-Marseille se distingue particulièrement au niveau national. Le développement actuel de nouveaux contextes liés aux mutations sociales, rend le droit de plus en plus présent dans tous les actes de la vie quotidienne (droit des affaires, mais aussi santé, usages des technologies de l'information et de la communication, propriété intellectuelle, droit de l'Union européenne... etc.). Il y a là une discipline dont les concepts se développent et évoluent à la vitesse même de l'évolution de la société.

– **Sciences de la vie et santé** sont des points forts à Aix-Marseille, notamment en **immunologie**, en **neurosciences** et en **cancérologie**. Ces disciplines font de plus en plus appel à toutes les autres, depuis les mathématiques et la physique pour l'instrumentation, jusqu'à la sociologie, la psychologie (neurosciences et psychiatrie en sont un exemple intéressant), et au droit bien évidemment.

La qualité des équipes d'Aix-Marseille peut indubitablement être la base d'une image forte dans ces disciplines.

**Microélectronique, optique, matériaux et mécanique** forment un ensemble de très bonne qualité à Aix-Marseille, sur lequel, en travaillant un peu on peut fonder un élément fort de l'image de la région. Attention cependant au fait que malgré les remarquables développements de la microélectronique autour des universités d'Aix-Marseille, développements évidemment porteurs d'activités économiques et d'emplois, le pôle le plus visible en France dans ce domaine reste Grenoble. Il faut donc savoir s'en démarquer. L'aspect mécanique et micromécanique, et systèmes complexes, est peut-être une voie possible pour imposer une image plus spécifique à la région.

Enfin rappelons que tout ce qui peut apparaître comme de grands enjeux de société, faisant appel à toutes ces disciplines phares, comme l'énergie, l'environnement, l'évolution de la société grâce aux nouvelles technologies, les relations nord-sud... sont à la fois des éléments pouvant renforcer une image moderne, susciter de fortes motivations auprès des jeunes, et répondre vis-à-vis des collectivités locales, aussi bien que nationales ou européennes, à de véritables enjeux auxquels elles sont confrontées.

Ce paragraphe ne serait pas complet s'il n'évoquait la possibilité de donner également de la visibilité à d'autres domaines, plus tournés vers l'intérêt de la société pour des recherches parlant plus aux sens, qu'à des considérations sociales ou économiques. Ainsi par exemple le **Pôle Arts de Marseille**, partenariat exceptionnel entre l'Université et la Ville de Marseille, sera un lieu unique en France consacré à la recherche interdisciplinaire sur l'art contemporain, et ouvert au public.

Ceci nous conduit naturellement au paragraphe suivant :

### III-3. L'Université dans la Cité

Ce point nous paraît lui aussi essentiel. En effet, malgré d'indéniables résultats, notamment en terme de création d'entreprises et d'emplois

autour de certaines disciplines, ainsi que d'aides apportées par les collectivités locales, nous estimons que l'ensemble Universités/Économie et société/Collectivités locales, ne constitue pas le moteur qu'il devrait être pour toute l'activité économique et intellectuelle de la région.

Ainsi par exemple, si nous avons constaté avec satisfaction que certaines Écoles doctorales ont remarquablement su s'organiser en terme de modes de fonctionnement, de suivi et d'encadrement de leurs doctorants, de formations complémentaires, de délivrance des diplômes,...il n'en reste pas moins que d'une part les statistiques dont nous avons eu connaissance montrent que fort peu de docteurs vont vers d'autres emplois que ceux de la fonction publique, et que d'ailleurs les responsables de ces écoles doctorales sont souvent mal armés pour favoriser l'évolution de leurs étudiants en dehors de ce secteur. Bien sûr, le doctorat est en France concurrencé par les diplômes des Grandes Écoles. Mais cette spécificité française doit à notre sens évoluer, ne serait-ce que pour que la France et les Français puissent trouver pleinement leur place dans un monde où le PhD reste le diplôme universitaire le plus élevé et le plus reconnu. Cependant, au-delà du problème spécifique du doctorat, nous considérons que des progrès importants doivent être faits afin que le cercle vertueux d'une université qui, au-delà de sa fonction culturelle, apporte au monde économique et social des cadres qui y jouent pleinement leur rôle, créent des emplois et des richesses, lesquels apportent aux collectivités locales les moyens dont elles ont besoin pour jouer pleinement leur rôle auprès des citoyens, et de ce fait se sentent motivées à devenir de véritables partenaires du monde universitaire ; ce cercle vertueux ne fonctionne pas correctement, et de loin. C'est pourtant là l'un des moteurs essentiels de quelques-uns des sites les plus dynamiques dans le Monde. Nous encourageons donc tous les acteurs concernés, comme ils ont déjà commencé à le faire, par exemple autour des projets de pôles de compétitivité, à poursuivre ce débat et à trouver eux-mêmes les bons leviers d'actions pour mobiliser tous les acteurs concernés autour de tels enjeux.

Pour ce qui concerne le monde économique, rappelons que ce qui l'intéresse est la technologie. Celle-ci est sous jacente à beaucoup d'activités de recherche menées par les laboratoires, mais pas toujours suffisamment mise en valeur, ou insuffisamment orientée vers l'idée de faire « rêver » les industriels et le public. (Voir par exemple ce que fait le Media Lab. du MIT). Faire rêver peut rapporter beaucoup de manifestations d'intérêt... et d'argent !

## IV. Quelques recommandations ponctuelles

Bien que les recommandations précédentes nous semblent les plus importantes, nous sommes convenus de faire quelques recommandations ponctuelles, dont certaines, comme la première par exemple, sont également de très grandes importances :

- Développer des **cursus multidisciplinaires** afin de mieux préparer les étudiants aux enjeux de demain (gestion et droit en serait un exemple simple, mais on peut faire preuve de beaucoup plus d'imagination !). La coupure entre sciences exactes et sciences humaines et sociales sera demain un grave handicap pour aborder nombre de disciplines nouvelles comme l'informatique linguistique, les neurosciences sociales, et bien d'autres. Il y aurait là un rôle pilote à jouer au plan national.
- Attacher une importance maximum à la **qualité des recrutements**, tant de français que d'étrangers. Conscients des contraintes que posent les statuts nationaux et le manque de souplesse de l'utilisation des moyens, nous suggérons d'étudier la possibilité de créer des « chaires industrielles », financées ou cofinancées par des entreprises, qui permettraient d'attirer pour des périodes limitées des scientifiques éminents, et de faire profiter de leurs compétences chercheurs, étudiants et entreprises.
- Nous recommandons également de poursuivre les initiatives actuelles permettant **l'accueil** de personnes étrangères à la région ou au pays dans les meilleures conditions possibles.
- Dans toute la mesure du possible, les **échanges de services** d'enseignement entre enseignants et entre enseignants et chercheurs devrait permettre de dégager à certains moments de leurs carrières plus de temps pour la recherche à certains enseignants-chercheurs.
- Un **guichet unique de propriété intellectuelle et industrielle** est essentiel. Il doit s'accompagner de mesures ambitieuses de gestion d'un portefeuille de brevet... dont la qualité se jugera au fait que cette gestion sera globalement bénéficiaire.
- Une équipe suffisante et professionnelle doit être en charge de la **communication** des établissements, aussi bien interne qu'externe. Rappelons que c'est en travaillant sur cette communication que l'on doit bâtir l'image propre, à la fois à ce que les personnels se l'approprient et trouvent eux-mêmes la meilleure façon de la valoriser,

et être aussi le vecteur de communication externe qui fera que l'université sera mieux connue, plus visible et susceptible d'attirer les meilleurs étudiants et enseignants, et les moyens dont elle a besoin.

- Avoir en permanence, et notamment en sciences sociales et humaines, une **évaluation** de l'activité de ses laboratoires et instituts, en s'appuyant sur les évaluations nationales, mais aussi sur des critères publiométriques faciles à mettre en œuvre et à suivre.
- Éviter de trop grandes disparités dans l'attribution des locaux et des ressources pour la recherche, notamment en SHS
- Si certaines des recommandations du COS sont prises en comptes et donnent lieu à des actions concrètes, mettre en place des **indicateurs** permettant de suivre les progrès faits à tous les égards considérés comme des enjeux importants.
- Mettre en place une structure permettant au COS d'assurer un **suivi** de ses recommandations et d'en commenter l'efficacité et l'adéquation.

## V. En conclusion

Nous tenons tout d'abord à souligner à la fois le grand intérêt que nous avons tous pris à cette semaine de visites. La qualité de la plupart des équipes nous apparaît comme un facteur essentiel et extrêmement positif. Par ailleurs le souhait très largement exprimé de trouver aujourd'hui les voies d'un rapprochement des trois établissements en vue de donner plus de force, d'efficacité et de visibilité à l'ensemble, nous est également apparu indéniable. Les responsables des collectivités locales (Conseil général, Mairies, Rectorat) ont reçu le COS, manifestant ainsi de façon très positive leur intérêt pour nos futures recommandations. Nous tenons à les en remercier. Enfin le fait même que les Présidents et les Doyens des trois universités aient pris l'initiative de nous réunir, et qu'ils aient trouvé une quarantaine d'experts internationaux prêts à passer cette semaine avec eux, nous semble prouver tout le potentiel des Universités d'Aix-Marseille, que nous espérons avoir pu aider dans la modeste mesure de nos compétences et de nos moyens.

Je tiens pour ma part à remercier tous les experts, mais aussi tous ceux qui sur place nous ont consacré du temps et ont contribué à nous faire mieux connaître le potentiel de cet ensemble universitaire.

Jean-Claude Lehmann  
Président du Comité d'Orientation Scientifique

# Annexe 1

## Liste des rapports spécialisés

*Tous les experts ont participé aux travaux d'analyses et aux discussions. Seuls apparaissent ici les noms des rédacteurs*

Mathématiques Yves Meyer	1/26
Physique, astrophysique, optique et photonique Yves Meyer, Jean Zinn-Justin, Hélène Sol, Michel de Labachellerie	2/26
Matériaux, nanosciences et nanotechnologies Hans Lüth	3/26
Mécanique, acoustique, énergétique Gérard Maugin	4/26
Chimie Jean Martinez, Robert Jérôme et Philippe Renaud	5/26
Environnement Mark R. Wiesner, Hervé Barré, Francis Grousset	6/26
Laboratoire d'Informatique Fondamentale Michel Cosnard	7/26
Laboratoire des Sciences de l'Information et des Systèmes Alain Richard, Michel Cosnard	8/26
Physiologie et nutrition Joseph Emmerich	9/26
Cancérologie Leslie Wilson	10/26
Immunologie Beat Imhof	11/26
Microbiologie Philippe Soucaille, Herman-Van-Tilbeurgh, Laurent Gutmann	12/26



Biologie du développement Leslie Wilson, beat Imhof, Herman Van Tilbeurgh	13/26
Neurosciences Annick Alperovitch, Michel Hamon & Pierre-Paul Vidal	14/26
Santé publique Annick Alperovitch	15/26
Droit et sciences politique Hans Jürgen Sonnenberger, Willem Konijnenbelt	16/26
Sciences de Gestion Jacques Rojot	17/26
Recherche en économie Jean J. Gabszewicz	18/26
Littérature française Jean-Jacques Thomas	19/26
Cognition, langage, éducation, philosophie Gian Mario Cazzaniga, Jean-Claude Deschamps, François Pellegrino, Joëlle Proust	20/26
Aires géographiques Philippe Joutard	21/26
Langues, histoire et histoire de l'ar Gille Sauron	22/26
Langues étrangères Michel Bandry	23/26
Archéologie et philologie Gilles Sauron	24/26
Anthropologie Jean-François Gossiaux	25/26
Études en sciences de l'art William Gynn, Gian Mario Cazzaniga	26/26

COS 2006

## Annexe 2

### Liste des experts du COS 2006

#### **Annick Alperovitch**

DRCE Inserm  
Université Pierre et Marie Curie  
UMR 708 'Neuroépidémiologie'  
Hôpital de La Salpêtrière  
75651 Paris cedex 13

#### **Michel Bandry,**

Professeur émérite de littérature et civilisation américaines,  
Université Paul Valéry- Montpellier III  
71 rue du champ d'azur  
34090 Montpellier

#### **Hervé Barré**

Professeur à l'Université de Lyon 1  
Laboratoire de Physiologie UMR 5123 CNRS  
Bâtiment R. Dubois  
43 Bd du 11 novembre 1918  
69622 Villeurbanne cedex

#### **Gian Mario Cazzaniga**

Professeur à l'Université de Pise, Italie  
Dipartimento di Filosofia  
piazza Torricelli 3a  
I- 56126 Pisa  
ITALIE

#### **Michel Cosnard**

Président de l'Institut National en Informatique et en Automatique INRIA  
Département SI - Sciences Informatiques ex. ESSI  
930, Route des Colles BP 145  
06 903 Sophia Antipolis cedex

#### **Jean-Claude Deschamps**

Professeur de psychologie sociale  
Institut des sciences sociales et pédagogiques  
Université de Lausanne, Suisse  
Quartier UNIL-Dorigny  
Bâtiment Humense 3118  
CH-1015 Lausanne  
SUISSE

**Joseph Emmerich**

Directeur de l'unité INSERM U765, Faculté de Pharmacie, Université Paris 5  
4 avenue de l'Observatoire, 75006 Paris.  
Service de Médecine-Vasculaire-HTA, Hôpital Européen G. Pompidou  
20 rue Leblanc  
75908 Paris cedex 15

**Jean Jaskold Gabszewicz**

Professeur à l'Université Catholique de Louvain  
Center for operations research and econometrics CORE  
Voie du Roman Pays, 34  
1348 Louvain-la-Neuve  
BELGIQUE

**Jean-François Gossiaux**

Directeur d'Études  
Maison des Sciences de l'Homme  
LAIOS  
54 bd Raspail  
75006 Paris

**Francis Grousset**

Professeur à l'Université de Bordeaux 1  
Avenue des Facultés  
33405 Talence

**Laurent Gutmann**

Professeur  
Hôpital Européen Georges Pompidou  
Service de Microbiologie  
20 rue Leblanc  
75908 Paris cedex 15

**Jean Guzzo**

Professeur à l'Université de Bourgogne  
Laboratoire de Microbiologie UMR 1232 INRA Université de Bourgogne  
ENSBANA  
1, Esplanade Erasme  
21000 Dijon

**William Guynn,**

Professeur de l'histoire de l'art, cinéma,  
Sonoma State University, California  
Rohnert Park, CA 94928  
ÉTATS-UNIS

**Michel Hamon**

Directeur de Recherche de l'U677 INSERM  
Ex-président de la Société des Neurosciences 1999-2001  
Membre Correspondant de l'Académie de Médecine  
Faculté de Médecine Pitié-Salpêtrière  
UMR677 INSERM-UPMC Neuropsychopharmacologie  
91 Bd de l'Hôpital  
75634 Paris cedex 13

**Beat A. Imhof**

Professor and Chairman  
Department of Pathology and Immunology  
University of Geneva, CMU  
rue Michel Servet 1  
CH-1211 Geneva  
SUISSE

**Robert Jérôme**

Directeur, Centre d'Étude et de Recherche sur les  
Macromolécules CERM  
Université de Liège, Sart-Tilman, B6a  
B-4000 Liège  
BELGIQUE

**Philippe Joutard**

Professeur  
École des hautes études en sciences sociales,  
10 r Edgar Faure  
75015 Paris

**Willem Konijnenbelt**

Professeur à l'Université d'Amsterdam  
Président de section au Conseil d'État des Pays-Bas  
Université d'Amsterdam  
Faculté de droit  
Baronielaan 229  
NL - 4835 JK Breda  
PAYS-BAS

**Michel de Labachellerie**

Directeur de Recherche, CNRS,  
Directeur Institut FEMTO-ST,  
32 avenue de l'observatoire  
25044 Besançon cedex

**Hans Luth**

Professeur  
Institut für Schicht und Ionentechnik Juelich  
D-52425 Jülich  
ALLEMAGNE

**Jean Martinez**

Professeur de chimie organique et chimie thérapeutique  
Faculté de pharmacie  
Université de Montpellier 1  
Laboratoire des Aminoacides, Peptides et Protéines  
15 av. Charles Flahault  
BP 14 491  
34093 Montpellier cedex 5

**Gérard Maugin**

Directeur de LMM, UPMC et CNRS,  
Université Paris VI  
Tour 65-55 5<sup>e</sup> étage Boîte 162  
4, place Jussieu  
75252 Paris

**Yves Meyer**

Professeur  
École Normale Supérieure,  
Cachan  
Centre de mathématiques et de leurs applications  
61, avenue du Président-Wilson  
94235 Cachan cedex

**François Pellegrino**

Directeur du Laboratoire de Dynamique du Langage  
UMR 5596 CNRS - Université Lumière Lyon 2  
Institut des Sciences de l'Homme  
14 avenue Berthelot  
69363 Lyon cedex 07

**Yves Pomeau**

Directeur de recherche CNRS  
École Normale Supérieure,  
Laboratoire de physique statistique  
24, rue Lhomond  
75231 Paris cedex 05

**Joëlle Proust**

Directeur de Recherche à l'Institut Jean-Nicod  
CNRS, EHESS, ENS, Philosophie  
UMR 8129  
1 bis avenue de Lowendal  
75007 Paris

**Philippe Renaud**

Professeur de Chimie Organique  
Département de Chimie et de Biochimie  
Université de Berne  
Room S259  
Freiestrasse 3  
CH-3000 Berne 9  
SUISSE

**Alain Richard**

Professeur à l'Université Henri Poincaré, Nancy 1  
Directeur du Centre de Recherche en Automatique de Nancy  
UMR 7039 CNRS - Nancy Université  
Faculté des Sciences et Techniques  
BP 239  
54506 Vandoeuvre les Nancy

**Jacques Rojot**

Professeur de gestion, Université de Paris II, Panthéon-Assas  
CIIFFOP  
13 avenue Bosquet  
75007 Paris

**Gilles Sauron**

Professeur à l'Université de Paris 4, Sorbonne  
Institut d'histoire de l'art et d'archéologie  
3, rue Michelet  
75006 Paris

**Hélène Sol**

Directeur de recherche CNRS  
Observatoire de Paris-Meudon  
5 place Jules Janssen  
92195 Meudon cedex

**Hans Jurgen Sonnenberger**

Professeur émérite de la Ludwig Maximilians Universität, Munich  
Président du Conseil d'administration du Centre de coopération universitaire  
franco-allemand, Munich  
Institut für Internationales Recht – Rechtsvergleichung  
Sieg Lindenstrasse 18  
D-86152 Augsburg  
ALLEMAGNE

**Philippe Soucaille**

Professeur à l'INSA de Toulouse  
Laboratoire de Biotechnologie-Bioprocédés INRA  
Centre de Bioingénierie Gilbert Durand INSA  
135, Ave de Ranguel  
31077 Toulouse cedex 4

**Jean-Jacques Thomas**

Professor  
Director of Graduate Studies  
Director Canadian and North American Studies  
Director Canadian Center  
Duke University  
26 Porchlight Court  
Durham, NC 27707-2442  
ÉTATS-UNIS

**Herman Van Tilbeurgh**

Professeur à l'Université de Paris Sud  
IBBMC  
bâtiment 430  
91405 Orsay

**Pierre-Paul Vidal**

Directeur de recherche CNRS  
Laboratoire de Neurobiologie des Réseaux Sensorimoteurs  
LNRS  
45 Rue des Saints Pères  
75270 Paris cedex 06

**Mark R. Wiesner**

Professeur à Rice University,  
Environmental and Energy Systems Institute  
6100 Main Street  
Houston, TX 77005  
ÉTATS-UNIS

**Leslie Wilson, PhD**

Professor of Biochemistry and Pharmacology  
Department of Molecular, Cellular, and Developmental Biology, and The Neuroscience  
Research Institute  
University of California at Santa Barbara  
Santa Barbara, CA 93106  
ÉTATS-UNIS

**Jean Zinn-Justin**

Directeur du DAPNIA  
Commissariat à l'Énergie Atomique CEA  
Bât 141  
CEA - Saclay  
91191 Gif sur Yvette cedex

# Rapport d'évaluation des unités de recherche en LACS, section « LETTRES » sous section littérature française comparée et traduction

EA 3275 ORLAC; JE 2327 CRAIRAC; EA 3277 CRLGCTL;  
EA 2207 CUERMA

*Rapport n° 19/26*

Expert : Jean-Jacques Thomas

## **I Considérations générales concernant la recherche en « lettres » à Aix-Marseille**

J'ai choisi d'écrire ce rapport en français car bien des aspects de l'évaluation ont eu à tenir compte des spécificités du système français en matière de recherche, de son vocabulaire spécifique, de ses catégories de personnel, et de son rapport avec les instances gouvernementales que l'utilisation de l'anglais (américain) et de ses terminologies aurait été fort peu à même de rendre compte de la nature et du mérite des unités de recherches visitées. Bien que ces remarques soient spécifiquement sur les unités de recherche d'Aix-Marseille, en raison du manque d'autonomie des universités françaises et de la forte dépendance dans la recherche française en sciences humaines de la tutelle des différentes administrations nationales et de l'importance du poids de la « fonction publique » dans les projets et les différents personnels, un grand nombre de ces remarques porte, par extension, je crois, sur l'ensemble de la recherche en lettres ou sciences humaines en France et explique la différence avec la recherche dans les sciences appliquées et pures plus proche des modèles internationaux. En fait, à l'occasion des débats du COS il a été très utile à ce rapporteur de constater le « disconnect » entre les chercheurs français en « sciences » et ceux en « sciences humaines ». Les chercheurs en sciences ne semblent avoir aucune connaissance directe de la nature et des besoins spécifiques de la recherche en sciences humaines en France; tout au long des travaux du COS nombreux sont les chercheurs français de haut niveau en sciences appliquées et fondamentales qui ont manifesté une grande curiosité sur les particularités de la recherche en sciences humaines dans les



universités françaises. Le débat sur le terme à utiliser: « labos » ou « équipes » — je vais simplement utiliser « unité de recherche » dans ce rapport — montre qu'il n'y a guère d'homogénéité entre le monde des chercheurs français en sciences appliquées, fondamentales et les sciences humaines. Évidemment dans les universités américaines, et en général de type anglo-saxon, ce n'est pas le cas, puisque toute l'activité de recherche dans une université privée ou publique est gérée communément par un « Dean of the Graduate School » dont dépend dans toutes les Divisions (sciences sociales, sciences humaines, sciences appliquées, sciences fondamentales) des « graduate programs » avec une unité de définition du corps des personnels d'enseignants-chercheurs et (à part quelques exceptions rares) un seul corps d'étudiants-chercheurs. Cela n'évite pas les discussions entre les différentes Divisions pour l'obtention de bourses, « grants », allocations de l'université, etc. mais au moins lors des discussions en commissions tous les participants ont une compréhension commune des enjeux, des questions, des options et partagent un même vocabulaire concernant leur vie administrative, budgétaires et donc les importants arbitrages en matière de postes et de recrutement des étudiants-chercheurs ont lieu dans un discours et une terminologie partagée.

## **II Analyse de la recherche en « lettres » à Aix-Marseille**

### ***1.0 Positionnement [Positioning]***

#### **1.1 Positionnement négatif:**

- Le système traditionnel des programmes en lettres ne favorise pas une culture de la recherche. Le « rang » national des programmes en lettres dépend des résultats aux concours de recrutement des fonctionnaires (de l'éducation nationale) : CAPES, agrégation. Il n'y a pas de système local ou national pour classer la qualité du programme du point de vue de la recherche (à la fois la qualité des productions bibliographiques, participations à des conférences nationale, internationales, etc., et les données numériques habituelles : nombre de doctorants dans le programme, nombre d'années pour l'obtention du diplôme, dissertations défendues par année, postes obtenus par les doctorants après défense, proportion d'enseignants-chercheurs par rapport au nombre des étudiants-chercheurs, etc.). L'absence des unités de recherche en sciences humaines dans la bibliométrie distribuée aux experts du COS semble caractéristique de cette culture et du manque d'intérêt institutionnel pour placer la recherche en lettres à Aix-Marseille dans le cadre d'une comparaison internationale à laquelle cette évaluation prouve qu'elle peut et doit prétendre.

- Au cours des entretiens, une grande majorité des chercheurs a souligné le manque d'intérêt apparent de l'administration universitaire pour la recherche en sciences humaines par opposition aux sciences appliquées et fondamentales. Bien que la situation semble s'être améliorée dans les récentes années, les personnels chercheurs signalent le manque de locaux spécialement réservés à la recherche et un manque de soutien endémique pour tous les matériaux liés à l'audiovisuel ou à la culture web. La présence d'un site commun ([http://www.up.univ-mrs.fr/lacs/rub.php?rub\\_parent=14](http://www.up.univ-mrs.fr/lacs/rub.php?rub_parent=14)) entretenu de manière régulière par un personnel payé par l'université pour servir les besoins de mise à jour des chercheurs en lettres pourrait donner une meilleure « visibilité » nationale et internationale pour des activités webzines ou pour des conférences et publications des différents groupes appartenant à l'École Doctorale. Les limitations du site tel qu'existant aujourd'hui semblent affecter négativement le moral des personnels. Il faut noter que l'accès et l'usage du site web dépendent en large part des qualifications des personnels de chercheurs dans chaque unité et donc il est difficile de porter un jugement global sur la situation ; en particulier sur la capacité de chaque unité de présenter ses activités sur des « portails » nationaux (Fabula, par exemple). Il est fortement désirable et urgent que l'université d'Aix-Marseille établisse un service fédéral ou désigne un groupe de spécialistes d'informatique pouvant prêter assistance aux chercheurs ou unités qui en éprouvent le besoin ; ceci afin de standardiser l'accès à ce type de ressource de base quelle que soit la compétence individuelle de tel ou tel chercheur en lettres. D'une manière générale, la pauvreté des ressources et moyens mis à la disposition des chercheurs en lettres a conduit le COS à constater en séance plénière une « clochardisation » des lettres et droit à Aix-Marseille. Étant donné la distinction traditionnelle des lettres et du droit à Aix, il est dommage que l'impression de négligence institutionnelle en matière de soutiens basiques pour la recherche dans ces deux domaines puisse à terme irrévocablement pénaliser la réputation et la visibilité de la future université d'Aix-Marseille. C'est une banalité aux États-Unis de considérer que c'est à leur exceptionnel support des sciences humaines que des universités comme Harvard, Yale, Stanford, UC-Berkeley, Princeton doivent leur statut international et leur réputation d'excellence ; d'autres institutions comme le MIT, Cal Tech, UC-Santa Barbara, Rensselaer Polytechnic Institute, Rice, etc. sont des centres de recherche tout aussi exceptionnels dans bien des domaines, mais le manque d'attention aux sciences humaines nuit à leur réputation publique et ne leur permet pas d'apparaître dans les « top » cinq universités pour la recherche. À ce titre ce n'est pas une erreur faite

par l'université européenne de Barcelone, UB (Universitat de Barcelona – La UB i l'Espai Europeu d'Ensenyament Superior), qui a massivement investi dans les sciences humaines grâce à son programme d'excellence pour les lettres et la culture Catalane et autres axes de recherche en sciences humaines (et droit) extrêmement porteurs en Europe.

- Alors que l'identité d'une recherche disciplinaire dans une université anglo-saxonne n'est liée qu'à deux définitions: l'université et le programme gradué (Duke: Romance Studies; Duke: Literature, Duke: Génomique, etc.) aucun des chercheurs rencontrés ne considère l'« école doctorale » comme l'unité de référence pour son identité en tant que chercheur (ce qui semble pourtant avoir été le choix originel des universités d'Aix-Marseille pour l'organisation du COS puisque lors de la journée d'orientation les directeurs des Écoles Doctorales sont tous venus nous présenter individuellement leur unité de recherche). Certains chercheurs considèrent l'UFR comme le lieu de référence car c'est le cœur administratif des unités disciplinaires dans une université, d'autres considèrent l'unité de recherche comme le lieu de loyauté et d'intérêt pour la partie recherche de leur activité d'enseignant-chercheur. Ce manque de claire identification à une unité administrative de recherche ne peut qu'encourager des rivalités pour les postes, bourses (allocations), et autres avantages distribués par diverses instances administratives qui n'ont pas nécessairement à cœur le succès d'une entité de recherche fédérée mais peuvent apparaître jouer les intérêts d'une unité de recherche contre une autre sans souci de la réputation « globale » de l'École Doctorale. On peut aussi noter que la multiplication de « petites » unités de recherche (10-15 chercheurs) favorise le manque de sens fédératif et la vigilance réciproque en ce qui concerne les subsides et prestations attribués à telle ou telle unité.
- Parce que les étudiants-chercheurs en lettres sont avant tout des candidats aux concours d'accès à des postes de l'enseignement secondaire et non pas d'accès direct à des postes de l'enseignement supérieur ou assimilé, la vie des unités de recherche à Aix-Marseille semble dominée par le cycle des mouvements nationaux plutôt que par les nécessités de la recherche locale. Plusieurs chercheurs m'ont dit qu'une grande partie de l'attrition des étudiants-chercheurs associés comme doctorants à leur unité de recherche était liée à leur succès à l'agrégation. Souvent, semble-t-il les postes dans le secondaire que ces étudiants-chercheurs doivent accepter sont situés dans la banlieue parisienne. Cela explique leur retrait du programme doctoral d'Aix-Marseille, ou éventuellement leur transfert vers des universités parisiennes; ce « brain-drain » devrait être compensé par une action

régionale concertée entre le rectorat et les administrations régionales afin de trouver des postes locaux et ainsi préserver la possibilité de conserver ces étudiants-chercheurs dans leur unité de recherche originelle. La préparation et le développement d'un étudiant-chercheur demandent un tel investissement en temps, en compétence et en escorte intellectuelle et personnelle que l'on comprend mal que des facteurs exogènes à la recherche proprement dite puissent permettre un tel gâchis de formation et une telle perte dans l'investissement général de la recherche des sciences humaines ou les ressources sont déjà rares. Également, bien qu'il existe des mécanismes dans l'université française pour donner à certains chercheurs des postes d'enseignement sous un statut spécial, il est étonnant que les UFR/École Doctorale/Unités de recherche n'aient pas les moyens de placer, au mérite, en priorité, leurs meilleurs étudiants-chercheurs dans les IUT de la région qui dépendent administrativement des trois universités (sur le modèle des « TA » dans les universités anglo-saxonnes). Cela a été fait dans d'autres universités, je peux citer à titre d'exemple, en toute connaissance de cause, le cas d'une étudiante – chercheuse attachée au centre de recherche de l'Atif à l'université de Nancy II qui a obtenu un poste en statut ouvert à ce type de personnel à l'IUT de Saint-Dié-des-Vosges qui dépend administrativement de Nancy II. De telles combinaisons administratives devraient être explorées par les administrations des trois universités, le Rectorat et les instances régionales afin de permettre aux étudiants-chercheurs de continuer leur travail de recherche localement et ainsi de maintenir les compétences formées localement dans la région sans perte inutile.

### 1.2 Positionnement positif :

- Puisque l'Université de Provence a le quasi-monopole des études littéraires parmi les trois universités, un éventuel regroupement des trois universités ne poserait aucun problème logistique en soi. La seule crainte c'est que comme une majorité des chercheurs en lettres se sent déjà ignorée au sein de l'université de Provence, le fait d'appartenir à une structure administrative encore plus grande résulterait en encore moins de visibilité dans un ensemble alors indéniablement dominé par les unités de recherche en sciences appliquées et fondamentales.
- L'université de Provence a une longue tradition d'humanisme. La région est culturellement extrêmement riche, linguistiquement, historiquement, géographiquement et en termes de productions littéraires clairement identifiables avec le « sud » (Giono, Pagnol, Char, Roubaud, etc.). L'existence de bibliothèques, de centre de recherches associés (IEP-Aix), de centres culturels actifs et de réputation nationale sinon

internationale, la présence de festivals de musique, certains organisés par l'université (St Cécile), de littérature, de théâtre, de culture provençale, méditerranéenne, etc. sans parler de l'industrie locale liée à des produits « intellectuels », donnent à une future université d'Aix-Marseille des atouts incomparables destinés à être entretenus, et soutenus vigoureusement par une action commune université-région afin de faire de l'université le leader incontesté de la richesse humaniste de la région. Au cœur de ce projet on doit trouver les unités de recherche en lettres qui en sont la source vive et toujours renouvelée.

- La région n'est pas géographiquement enclavée. De tout temps elle a été un lieu de passage, de métissage culturel. C'est pourquoi, aujourd'hui, dans le contexte français et européen, l'idée générale du COS de faire de la future université d'Aix-Marseille le cœur des échanges entre l'Europe et les territoires du pourtour de la Méditerranée est également un excellent projet pour les unités de recherche en lettres. Du moyen âge à l'extrême contemporain, en passant par les études comparatives et en traduction, les lettres pourraient être une composante centrale d'un Centre d'Excellence Universitaire focalisé sur le monde méditerranéen.
- Les unités de recherche visitées manifestent une activité excellente à la fois dans l'action collective et dans la qualité des chercheurs. Nombreux sont ceux qui ont un profil international bien établi et un meilleur support web donnerait aux excellents travaux des chercheurs une identité et une visibilité qui leur reviennent de droit. Comme nous l'a indiqué le président du COS, il n'est pas question dans ce rapport de faire une « évaluation » des unités de recherches visitées, mais il me semble nécessaire de souligner les éléments qui portent directement sur la qualité et la spécificité des unités de recherche visitées.

EA 2207 CUERMA a une cohérence de but et d'activité qui est remarquable. L'unité (de petite taille il est vrai) est caractérisée par un ensemble de projets communautaires qui articule son activité. La préparation d'un numéro de SENEFIANCE occupe l'essentiel du calendrier de recherche sur 16 mois de la préparation d'un colloque « fédérateur » des intérêts des membres de l'unité de recherche jusqu'à la publication des actes dans un volume produit par le PUP, la maison d'édition de l'Université de Provence.

EA 3277 CRLGCTL est caractérisée par le fait que l'unité de recherche est également une unité administrative (département) ce qui lui donne un avantage qui devrait être étendu à toutes les unités : un lieu de rencontre et de vie communautaire. Il en résulte un esprit de corps admirable de l'unité de recherche et un sens très fort des priorités de recherche et de soutien des divers membres de l'équipe en particulier le soutien des étudiants-chercheurs. Il faut aussi noter que du fait de sa spécialité

l'équipe a développé (souvent hélas ! à grands frais personnels – inacceptable) une activité de conférences et de participation à des activités internationales qui font des chercheurs de ce groupe des acteurs bien visibles de la vie intellectuelle internationale. Il s'agit d'une visibilité internationale individuelle qui permet aux chercheurs d'inviter des personnalités universitaires de qualité ; sur le plan national, les Rencontres Sainte-Cécile donnent au programme de recherche une vitrine collective bien organisée qui profite à l'Université de Provence, même si celle-ci n'est pas le pourvoyeur principal des fonds nécessaires à cette activité (région) ce qui serait désirable, pour l'ensemble ou au moins en partie.

JE 2327 CRAIRAC est une unité en transition (JE) et c'est celle à laquelle appartient le directeur de l'École Doctorale, Jean-Raymond Fanlo que je tiens à remercier ici pour sa bienveillance et son aide si utile dans ma découverte et compréhension de la vie et du fonctionnement d'une École Doctorale ainsi que pour ses explications sur la « spécificité française » en matière de règlements, statuts, organisation et hiérarchie administratives, etc. Cette unité de recherche est certainement la plus diverse en ce qui concerne la périodisation des chercheurs puisqu'elle regroupe des spécialistes des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Si l'on considère qu'aux États-Unis il existe de puissantes organisations professionnelles pour chacun de ces siècles on ne peut que s'émerveiller que tous ces chercheurs puissent travailler ensemble dans l'harmonie et avec peu de ressources institutionnelles pour favoriser éventuellement des poursuites spécifiques dans le domaine de la période littéraire et culturelle spécifique qui est la leur. L'accord avec l'Université d'Oxford pour le XVII<sup>e</sup> siècle est exemplaire du type de collaboration internationale qui devrait être la règle générale des unités de recherche. La concentration sur des sujets interdisciplinaires tels que l'« imagination » est un exemple très productif de recherche fédérative, ainsi que les sujets concernant la vertu, le sentimentalisme, le désordre, l'utopie, l'énigme. La présence d'une revue en ligne consacrée aux « littératures de l'Ancien Régime » est un avantage certain, même si, là encore on peut regretter le fait qu'il ne s'agisse pas d'une production institutionnelle.

EA 3275 ORLAC a le plus grand nombre de « pôles » de recherche pour une unité de recherche : 1) Art/Modernité ; 2) XIX<sup>e</sup> ; 3) Poétique (poésie, théâtre) ; 4) auteurs ; 5) contacts francophones ; et 6) édition. Ce dernier pôle donne un exemple de collaboration entre l'unité de recherche et l'IUT locale où se trouve la formation « métiers du livre » dont le directeur est un doctorant participant aux travaux de l'unité de recherche. J'ai déjà indiqué que je trouve ce modèle de relation Université-IUT locaux extrêmement productif puisqu'il permet au personnel enseignant des IUT d'être également impliqué dans la

recherche au plus haut niveau. Malgré la diversité du groupe il existe un très évident effort de regroupement des questionnements selon des projets interdisciplinaires et multidisciplinaires. Dans cette unité de recherche qui, selon les chiffres donnés (voir plus bas « Productivité »), semble réunir à la fois le plus grand nombre de chercheurs et le plus grand nombre de doctorants, il existe une volonté évidente de fédérer les intérêts de recherche : « ironie », « collection », etc. selon deux axes principaux : historique et thématique. En raison peut-être des multiples pôles qui existent, les membres du groupe ont exprimé une exigence singulière à vouloir exister en tant qu'unité homogène de recherche. Cela se manifeste par l'existence de réunions plénières régulières et la volonté de proposer des projets de colloques ou de rencontres destinés à fédérer autant de chercheurs que possible. La journée des doctorants organisée dans le cadre de l'université est également perçue comme un instrument susceptible de favoriser l'esprit de corps de l'unité. De nombreux chercheurs ont une réputation nationale et internationale, mais dans l'ensemble c'est cette unité de recherche qui a indiqué le plus grand désir pour un accès facilité à une visibilité internationale en tant qu'unité de recherche sur la contemporanéité littéraire française. Là encore la difficulté semble tenir au manque de soutien institutionnel en matière de support pour une revue d'université en ligne, un site web à pages multiples (permettant donc à la diversité de ce groupe de se manifester sans entrave). Également, un peu partout dans le monde on constate un engouement croissant pour les études francophones (ce domaine étant généralement compris comme la culture d'expression française ailleurs que dans l'hexagone métropolitain). Il se trouve que l'un des pôles de cette unité de recherche est intitulé « contacts francophones ». C'est donc là que se trouve un des domaines connaissant l'expansion la plus forte des études de français dans le monde ces récentes vingt dernières années. Or il se trouve que ce pôle à Aix-Marseille se retrouve pour l'instant en déficit de personnel ce qui nuit à son nécessaire maintien en activité et à sa nécessaire expansion dans le contexte actuel des directions mondiales de la recherche pour les lettres françaises. C'est évidemment un domaine auquel l'administration d'Aix-Marseille doit donner priorité, surtout si, comme recommandé par le COS en réunion plénière, la future université d'Aix-Marseille devient un Centre Universitaire d'Excellence pour les études méditerranéennes : c'est dans ce pôle de l'unité de recherche ORLAC que se retrouveront les spécialistes internationaux de la culture et littérature du Maghreb, du Liban et de l'Afrique sub-saharienne d'expression française.

- Toutes ces unités de recherche ont indiqué un excellent rapport avec les presses universitaires de Provence (PUP). C'est un énorme

avantage pour ces universités d'avoir un contact transparent avec une maison d'édition institutionnelle qui se charge de publier actes de colloques, revues, ouvrages divers, etc. Lorsque les invités aux colloques organisés par ces unités de recherche savent que leur intervention sera publiée cela permet d'être plus sélectif dans les choix des invités. Il faut toutefois noter que la politique des presses universitaires locales de n'être ouvertes qu'aux chercheurs de l'Université de Provence (ce qui m'a été indiqué) peut être considérée à long terme comme contre productive puisqu'elle n'entre pas dans le marché des ouvrages publiés par des chercheurs dans la France entière, ce qui est généralement le cas des grandes presses universitaires françaises (Lyon, Septentrion, PUV, etc.). L'idéal serait à la fois la garantie de production de la recherche locale et la compétition nationale pour accueillir les meilleurs ouvrages publiés, même simplement dans des créneaux spécialisés où l'université de Provence (Aix-Marseille) elle-même excelle.

## ***2.0 Performance/productivité [Performance/Productivity]***

### **2.1 Faculté (enseignants-chercheurs)**

Lors de la séance d'information du COS, un certain nombre de données statistiques ont été présentées. Une statistique indiquait la grande disparité d'âge entre les chercheurs sur le site. Deux tranches d'âge semblent dominer : une large majorité des chercheurs est proche de 60 ans et une autre est proche de 30 ans. Il existe donc un manque certain de la génération intermédiaire où devrait se trouver le personnel d'encadrement.

Les visites aux unités de recherche en lettres ont confirmé cette distribution. Dans de nombreuses unités les chercheurs ont indiqué être proches de l'âge de la retraite et d'autres ont indiqué qu'ils n'appartenaient à l'unité de recherche que depuis peu et venaient juste de soutenir leur thèse.

Comme il faut plusieurs années pour former un chercheur de visibilité nationale et internationale, on comprend que la distribution démographique remarquée dans les unités de recherche manque de consistance. Comme souligné dans la partie précédente l'université d'Aix-Marseille a l'avantage de compter dans ses unités de recherche « lettres » des chercheurs de qualification internationale avec une productivité et une visibilité indisputables. D'autres, plus jeunes, destinés à assurer à court terme la relève dans ces unités de recherche ont indéniablement la capacité de parvenir à ce niveau dans quelques années (le fait qu'ils ont été choisis dans un groupe de jeunes chercheurs très bien préparés par le système d'éducation supérieur français extrêmement



sélectif et performant est en soi une référence indéniable). Le « vide » générationnel qui toutefois existe entre la génération qui va massivement partir dans les prochaines années et la relève semble toutefois demander que l'institution accompagne avec les ressources augmentées la montée en réputation de cette nouvelle génération : soutien technologique, locaux, allocations pour le support des étudiants-chercheurs, subventions accrues, etc. Cet arsenal de mesures spécifiques devrait permettre de combler plus rapidement le déficit (« visibility gap ») et de faciliter la transition sans perte de prestige, d'activités et de « pôles ».

### 2.3 Étudiants-chercheurs

Comme il n'existe malheureusement aucune donnée quantitative fournie par l'administration, les chiffres qui vont suivre résultent de mes entretiens et donc sont donnés sans garantie puisque la collecte des données numériques objectives qui peuvent servir à définir l'aspect matériel d'une École Doctorale ne semble pas faire partie de la culture quotidienne de la recherche littéraire française. On y trouve au contraire un culte de quantification administrative des différents corps administratifs propres à l'administration française (ATER, ATOS, etc.), une nomenclature qui n'a pas de pertinence dans le domaine de la recherche et des étudiants – chercheurs qui constituent une population spéciale des unités de recherche, peu importe le statut administratif de ses différents membres.

Le total des étudiants-chercheurs pour les quatre unités visitées semble être autour de 120 doctorants avec une grande variété entre les unités (l'unité avec la population la plus large en compte 52 et l'unité avec la population étudiante la plus petite en compte 5).

En moyenne les étudiants qui vont jusqu'à la défense finissent en 5 ans (la durée est en principe de 3 ans, mais une durée de 5 années semble raisonnable étant donné que la plupart des étudiants travaillent à plein-temps à côté de leur travail de recherche).

Il existe 3 allocations ministérielles (gérées par l'université) par an pour ces 120 étudiants ; un nombre complètement dérisoire et de grande misère (surtout comparé aux « graduate programs » américains dans lesquels tous les étudiants-chercheurs acceptés en programme de doctorat dans les 20-30 programmes en lettres françaises de valeur internationale sont totalement soutenus par des bourses comprenant les frais de scolarité, les assurances médicales et autres, et un salaire ; le tout garanti pour une période de quatre à six ans selon l'université, y compris, pour les programmes les plus compétitifs, un an de séjour d'études à l'étranger). Certains enseignants-chercheurs voudraient que le soutien des allocations soit proportionnellement réparti selon le nombre d'étudiants – chercheurs afin d'éviter l'apparence d'arbitraire

du système actuel qui résulte de négociations à plusieurs niveaux. Le soutien des unités de recherche doit certainement tenir compte de la taille du groupe d'étudiants-chercheurs qui y est attaché, mais au vu de l'écart numérique entre les unités de recherche, la répartition des allocations ministérielles selon un système proportionnel aboutirait à une trop grande inégalité parmi les unités de recherche.

La qualité de l'encadrement est excellente puisqu'il y a 46 enseignants-chercheurs dans les unités de l'école doctorale visitées pour 120 étudiants-chercheurs.

En moyenne chaque unité a 2 défenses par an.

Un rapide calcul (120 doctorants/2 défenses par unité par an) révèle le problème et la perte dans ce système de formation des chercheurs. Très nombreux sont ceux qui quittent en cours d'études. Il semble que cette gabegie de ressources et faible productivité ne soit pas particulière à la recherche en « lettres » à l'université d'Aix-Marseille, mais soit endémique à l'enseignement supérieur en France. Selon les enseignants-chercheurs les raisons de cette attrition sont de trois sortes :

- pas de débouchés professionnels dans l'université immédiatement après l'obtention du doctorat
- « capture » de la région parisienne (voir + haut) pour les étudiants-chercheurs reçus à l'agrégation (et/ou au CAPES ?), et « mutation » administrative hors de la proximité de l'université
- changement de statut personnel (mariage, naissance, etc.) qui impose un changement dans les moyens financiers ou matériels.

Le manque général de productivité dans le domaine de la formation de jeunes chercheurs est alarmant. Lors des discussions du COS, les collègues dans les sciences appliquées et fondamentales ont également indiqué le récent désintérêt des jeunes chercheurs pour les métiers de la recherche et leur fuite vers les postes dans le privé. Nos collègues scientifiques ont lié, avec beaucoup de crédibilité, ce manque d'intérêt à des facteurs sociaux-culturels de la société française contemporaine. Je ne crois pas que ces facteurs sont à l'œuvre ici en lettres. Il s'agit plutôt de l'importance de la fonction publique dans la vie universitaire française. Tant que l'éducation nationale offrira plus de postes dans le secondaire et ne trouvera pas le moyen de faire des unités de recherche une filière professionnelle « éducation supérieure » sur le modèle anglo-saxon et européen, les étudiants-chercheurs seront forcés de quitter leur statut de chercheurs afin d'assurer leur devenir professionnel dans le secondaire.

Dans ce rapport j'ai indiqué plusieurs possibilités pour créer une vraie filière « enseignement supérieur » (placement préférentiel des étudiants-chercheurs dans les postes IUT qui dépendent de l'université d'Aix-Marseille, bourses de recherche de la région Provence-Méditerranée, meilleure imbrication université – rectorat, augmentation du nombre des

allocations ministérielles, augmentation du nombre des vacances « lettres » à Aix-Marseille, etc.), d'autres solutions doivent être envisagées. Venant d'une culture universitaire où le départ d'un étudiant hors d'un programme de doctorat est perçu comme un drame rare et, au-delà des raisons personnelles pour ce choix difficile, comme une perte de ressources institutionnelles – les années de soutien financier aussi bien que l'investissement intellectuel des heures d'enseignement et de « mentoring » de la faculté – tout ceci m'incite à recommander une attention vigilante à ce problème de l'attrition des étudiants-chercheurs à Aix-Marseille et à trouver des moyens pour la réduire afin de réduire le trauma psychologique et limiter la perte de ressources déjà extrêmement limitées,

### ***3.0 Identité des unités de recherche dans l'École Doctorale [identity of the research units within the graduate program]***

#### **3.2 Collégialité**

L'École Doctorale est une entité de recherche qui n'a guère de réalité dans la vie quotidienne des unités de recherche. Les enseignants-chercheurs comprennent que quelques arbitrages administratifs sont pris à ce niveau et expriment leur satisfaction avec l'administration actuelle, mais ce n'est pas la référence. La vie de la recherche tourne autour des activités organisées par l'unité de recherche. À ce niveau, chaque unité visitée semble dotée d'un remarquable « esprit de corps » et la loyauté envers les projets collectifs ou les projets individuels proposés par les collègues semble extrêmement forte. Bien que les unités soient petites, aucune suggestion n'a été faite en matière de regroupement, même si le sujet a été évoqué dans certains cas à l'occasion du rassemblement possible des trois universités existantes. Personne ne semble penser qu'une autre logique distributive des responsabilités de recherche serait souhaitable. Il semble donc que la situation actuelle pourrait perdurer à un éventuel regroupement dans les prochaines années. Il est à noter également que dans la nomenclature habituelle des chercheurs les notions d'université de Provence, de Méditerranée, Paul Cézanne qui sont prévalentes dans la documentation donnée aux membres du COS ne sont pas utilisées. Il s'agit plutôt d'Aix-Marseille I, II, III.

#### **3.2 Visibilité**

Il semble évident que les dénominations « **ORLAC** », « **CRAIRAC** », « **CRLGCTL** », « **CUERMA** » qui sont parfaitement comprises localement ont peu de chance d'acquérir une valeur véhiculaire au-delà des limites de l'université d'Aix-Marseille et qu'il serait donc désirable d'adopter le terme générique d' « École Doctorale des lettres d'Aix-

Marseille » ou tout autre label fédératif pour désigner toutes les activités de recherche en « lettres » conduites dans la future université dans une perspective nationale ou internationale. Les identités particularisantes en usage aujourd'hui favorisent une impression de fragmentation des champs et de micro spécialisation des chercheurs à une période où la recherche en lettre va plutôt vers les hyperdomaines qui permettent d'accueillir des approches transdisciplinaires basées sur des définitions méthodologiques et/ou thématiques. L'existence d'une entité telle que l'École Doctorale chapeautant les diverses unités de recherche permettrait également une grande souplesse administrative dans le développement de champs transversaux regroupant des chercheurs de diverses unités (le champ des études de la traduction, par exemple, profite d'une collaboration avec l'unité de recherche sur les langues étrangères). Ce renforcement des compétences au-delà de l'unité de recherche devrait également favoriser la possibilité de participer à de « gros » projets de recherche avec des unités de recherche dans d'autres universités européennes ou mondiales.

### 3.3 Projet de recherche « lourd »

Nombreuses sont les universités françaises qui disposent d'un projet ou d'une institution nationale comme projet « lourd » au cœur de leur recherche en sciences humaines (cf. l'ATILF à Nancy-II, l'ENSSH à Lyon, etc.). Au moment de cette visite aucun projet de ce type n'apparaît à l'horizon de la future université d'Aix-Marseille. C'est dans cette perspective qu'il faut concevoir l'université d'Aix-Marseille comme le futur possible site d'un centre européen des études méditerranéennes. Tout projet de ce type doit impliquer de manière extrêmement visible les unités des recherches en lettres sous forme, par exemple, d'un Institut du Monde Méditerranéen basé sur la riche tradition humaniste de la région et destiné à mobiliser les énergies vers des activités interdisciplinaires internationales de très haut niveau. Un tel Institut qui prendrait place dans l'orientation globale d'excellence de la nouvelle université intégrée d'Aix-Marseille a toute chance d'attirer des subventions locales et internationales de toutes sources et à soutenir la recherche bien au-delà des faibles ressources institutionnelles actuellement disponibles aux unités de recherche visitées. Cette concentration de visibilité sur une identité forte de la recherche en lettres à Aix-Marseille ne doit pas être crainte comme conduisant inévitablement à long terme à un monopole de la recherche au profit exclusif de tout ce qui touche à la Méditerranée. Bien des exemples existent en Europe et aux États-Unis de ce type de mise en visibilité autour d'un projet « lourd » de recherche en lettres, ce n'est donc pas une idée neuve. En général ce projet central d'identification d'une institution résulte en un supplément de

subventions de tous types qui profite à toute l'institution et permet, sur l'ensemble du campus, l'établissement d'une solide infrastructure de la recherche favorable à l'ensemble des unités de recherche, liées ou non au programme « locomotive ».